

COMMÉMORATION
DU
CENTENAIRE DE LA SIGNATURE DU TRAITÉ DE VERSAILLES



Samedi 29 juin 2019 à 14 h 30
Auditorium du château de Versailles



Catherine Pégard,
*Présidente de l'Établissement public du château,
du musée et du domaine national de Versailles*

Bertrand Lissarrague,
*Président de l'Académie des sciences morales,
des lettres et des arts
de Versailles et de l'Île-de-France*

*ont le plaisir de vous convier à la commémoration
du centenaire de la signature du traité de Versailles*

Dans l'auditorium du château seront exposées les grandes étapes qui ont présidé à l'élaboration de ce traité, les buts poursuivis par les vainqueurs de la première guerre mondiale et les réactions des vaincus à la lecture des clauses qui leur étaient imposées.

Une évocation du jour de la signature du traité, le 28 juin 1919, sera ensuite présentée avant une visite commentée dans la Galerie des Glaces où s'est déroulé cet événement.

PROGRAMME

- **14 h 30** - Accueil par Catherine Pégard et Bertrand Lissarrague ;
- **14 h 45** - **Isabelle Davion**, Maître de conférences en histoire contemporaine à la Sorbonne, présentera le contexte du traité et la position des vainqueurs ;
- **15 h 15** - **Jean Louis Halpérin**, Professeur d'histoire du droit à l'École Normale Supérieure, décrira les arcanes du traité et notamment la question clef du corridor de Dantzig ;
- **15 h 45** - **Marie-Bénédicte Vincent**, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'École Normale Supérieure, abordera la position de l'Allemagne et ses conséquences ;
- **16 h 15** - Pause ;
- **16 h 45** - **Jean-Michel Guieu**, Maître de conférences en histoire contemporaine à la Sorbonne, parlera des prolongements du traité, en particulier de la Société des Nations ;
- **17 h 15** - **Éric Roussel**, de l'Institut et membre de l'Académie de Versailles, tirera les conclusions de cette manifestation commémorative ;
- **17 h 30** - **Vincent Laniol**, Professeur agrégé, docteur en histoire (thèse sur le traité de Versailles), présentera un montage audiovisuel sur la journée du 28 juin 1919. Enfin, les participants seront invités à se rendre dans la Galerie des glaces, exceptionnellement ouverte à cette occasion, où Vincent Laniol fera revivre les grands moments de la signature du traité.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

L'entrée dans l'auditorium et dans la Galerie des glaces sera libre.

Cependant nous attirons votre attention sur le fait qu'en raison du nombre limité de places dans l'auditorium, une pré-inscription est indispensable.

Nous vous invitons donc à répondre dans les meilleurs délais pour confirmer votre participation :

par courriel à info@academiedeversailles.com ou par courrier postal à Académie de Versailles, 5A, rue Richaud BAT MH1, 78000 VERSAILLES.

Vous recevrez alors les informations nécessaires concernant l'entrée au château, le point de rendez-vous et l'horaire à respecter.



CHÂTEAU DE VERSAILLES

